

Sommaire du guide territorial pour le Nunavut

Votre guide aux organisations et ressources de santé provinciales.

Services gouvernementaux

Département de la santé et des services sociaux du Nunavut

Par téléphone : (867) 975-5700
Site Web : www.gov.nu.ca/health

Programmes d'assurance santé du Nunavut

Le régime d'assurance santé de Nunavut est disponible aux résidents permanents de Nunavut. Il y a plusieurs différents programmes de santé.

Par téléphone : (867) 645-8001
Sans frais : 1-800-661-0833
Site Web : www.gov.nu.ca/health

Programmes de soins de santé complémentaire (« EHB ») et non assurés (SSNA)

Le programme de soins de santé complémentaire (« EHB ») couvre le coût de plusieurs médicaments d'ordonnance et services qui ne sont pas couverts sous le régime d'assurance santé du Nunavut standard pour les individus non indigènes admissibles sous les critères de ce programme. Le programme de soins de santé non assurés (SSNA ou « NIHB ») fournit des services de santé non couverts pour les Inuits, les Innus, et les Indiens enregistrés.

Par téléphone : (867) 645-8001
Sans frais : 1-800-661-0833
Site Web (SSNA) : www.hc-sc.gc.ca/fnih-spni/nihb-ssna/index_f.html

Autres ressources

Santé Canada offre une liste de rapports et publications utiles en ligne.

Site Web : www.hc-sc.gc.ca/fnih-spnia/pubs/index-fra.php

Le gouvernement du Nunavut fournit des services d'Internet en Inuktitut et Inuinnaqtun :

Inuktitut : www.gov.nu.ca/inuktitut
Inuinnaqtun : www.gov.nu.ca/inuinnaqtun

Portail des Autochtones au Canada (PAC)

Le PAC est un guichet unique des ressources, des points de contact, des renseignements en direct ainsi que les programmes et services gouvernementaux concernant les Premières Nations, les Inuits et les Métis au Canada.

Site Web : www.autochtonesauCanada.gc.ca/acp/site.nsf/fr/ao20190.html

Renseignements sur les délais d'attente pour la chirurgie

Le Nunavut ne présente pas, à ce moment, un enregistrement de la liste d'attentes pour la chirurgie sur l'Internet.

Collège des médecins et chirurgiens

Le Nunavut n'a pas un collège formel des médecins et chirurgiens. Les médecins dans ce territoire sont régularisés par le département de la santé et des services sociaux du Nunavut.

Registraire, réglementation professionnelle

Dr. Ben Van Den Assem
Par téléphone : (867) 982-7672
Par courriel : bvandenasse@gov.nu.ca

Ressources pour les plaintes

Si vous avez d'autres inquiétudes, il faut les adresser directement à l'organisation ou au fournisseur du service en question. Pour déposer une plainte, considérez contacter :

Département de la santé et des services sociaux du Nunavut

Par téléphone : (867) 975-5700
Site Web : www.gov.nu.ca/health

Président de la commission d'enquête médicale

Dr. Martin H. Atkinson
Par téléphone : (403) 281-7122
Par télécopieur : (403) 281-7124

Notez bien : Plusieurs de ces références sont disponibles seulement en anglais.